



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 39044

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le manque de magistrats en Moselle. A ce jour, il apparaît que sept postes de magistrat au tribunal de grande instance (TGI) de Metz ne sont pas pourvus. En outre, il semblerait que douze postes seront manquants sur le ressort de la cour d'appel dont huit pour le seul TGI au 1er janvier 2000, soit un quart des effectifs. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles les postes n'ont pas été pourvus. En outre, il souhaite savoir si, dans le souci d'améliorer l'efficacité du service public de la justice et de permettre au justiciable d'obtenir une décision dans un délai raisonnable, droit fondamental notamment garanti par la Convention européenne des droits de l'homme, elle envisage prendre les mesures qui permettraient de remédier aux déficiences évoquées dans un délai rapproché.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice fait connaître à l'honorable parlementaire qui a bien voulu l'interroger sur la situation des effectifs de magistrats au tribunal de grande instance de Metz qu'un juge placé auprès du premier président de la cour d'appel de Metz et un juge au tribunal de grande instance ont été nommés par décret du 29 décembre 1999 et installés dans leurs fonctions au début du mois de janvier. Par ailleurs, un juge et un substitut, recrutés par la voie du concours exceptionnel, rejoindront leur poste début juillet 2000, à l'issue d'un stage de six mois. L'honorable parlementaire doit être assuré que les autres postes vacants seront, dans toute la mesure du possible, pourvus à l'occasion des prochains projets de nomination de magistrats. Le cas échéant, en l'absence de candidatures de magistrats, ils seront proposés à la prochaine promotion d'auditeurs de justice qui prendront leurs fonctions début septembre 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39044

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1999, page 7238

Réponse publiée le : 3 avril 2000, page 2225